



DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Conformément au Règlement régissant la démolition des immeubles (RCA02-19003), avis est donné que le comité d'étude des demandes de permis de démolition siégera à la mairie d'arrondissement, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le 14 novembre 2018, à 17 h, pour disposer des demandes soumises en vue de la démolition des bâtiments suivants :

- 25, 56^e Avenue (démolition totale);
- 10 800, chemin de la Côte-de-Liesse (démolition totale);
- 1065, boulevard Saint-Joseph (démolition partielle);
- 4300, boulevard Saint-Joseph (démolition partielle).

Toute personne qui veut s'opposer aux démolitions doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur les immeubles concernés, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire de l'arrondissement de Lachine.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 1^{er} novembre 2018.

Le comité d'étude des demandes de permis de démolition
par Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement

DEMOLITION PERMIT APPLICATION

According to By-law governing the demolition of buildings (RCA02-19003), notice is given that the demolition permit application review committee will sit at borough hall, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, on November 14, 2018, at 5 p.m., to consider the requests filed for the demolition of the following buildings:

- 25, 56^e Avenue (total demolition);
- 10 800, chemin de la Côte-de-Liesse (total demolition);
- 1065, boulevard Saint-Joseph (partial demolition);
- 4300, boulevard Saint-Joseph (partial demolition).

Any person wishing to oppose the demolitions must do so by writing to the Secrétaire de l'arrondissement de Lachine, giving the reasons for objecting, within ten days of publication of the public notice or, failing such notice, within ten days following the posting of the notice on the immovables concerned.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this November 1, 2018.